

# Pas de vaccin, pas de boulot ! J'ai testé pour vous...

écrit par Pierre d'Herbais | 11 décembre 2021

VACCIN  
NON-OBLIGATOIRE

## COMMENT ATTIRER LES FRANÇAIS ?



VACCIN  
NON-OBLIGATOIRE

COMMENT ATTIRER  
LES FRANÇAIS ?



Je me suis livré aujourd'hui à une petite expérience. Je me suis mis dans la peau d'un demandeur d'emploi. Un exercice amusant dans mon cas, un bon entraînement !

Si la plupart des entreprises n'affichent pas une obligation vaccinale, mon expérience a viré au cauchemar dès le début. Mon tout premier appel était pour un poste de télévendeur sur une plate-forme en open-space pour un opérateur téléphonique. Après avoir déroulé le CV idéal pour le job et avoir démontré une certaine aisance à l'oral, mon interlocuteur sembla enchanté à l'idée de me rencontrer. Je demande alors, si lors du rendez-vous qu'on allait me fixer, il fallait que j'aie me faire tester. Cette question avait pour but naturellement de provoquer ce qui suivit :

« Bah, vous êtes vacciné, non ?

– Et non, je ne le suis pas. Pourquoi ? » Mon interlocuteur bafouille.

« Vous savez il y a 40 personnes qui travaillent ici, si vous n'êtes pas vacciné vous mettez en danger vos collègues !

– Il me semble que la seule personne qui prenne un risque ce soit moi... il faut être vacciné pour travailler chez \*\* \* ?

– Ce n'est pas le sujet Monsieur. Ici on ne travaille pas en extérieur.

– Je pensais que l'obligation vaccinale ne concernait que les soignants ? Je postule bien à un poste de téléconseiller ?

– Monsieur, il n'y a pas d'obligation vaccinale chez nous ! Mais vous ne pouvez pas mettre en danger vos collègues qui travaillent avec vous. C'est hallucinant quand même !

– C'est hallucinant, oui, mais je ne comprends pas en quoi je mettrai en danger les collègues ? » Le ton monte chez mon interlocutrice.

« Monsieur, si vous n'êtes pas vacciné vous pouvez transmettre le virus à votre voisin de bureau ! Vous sortez d'où ?

– Mais lui est vacciné ! Donc je ne comprends pas ! En quoi représenterais-je plus un danger pour lui que lui pour moi ?

– Bon, écoutez Monsieur, si vous n'êtes pas vacciné vous transmettez plus le virus aux autres. Non mais il sort d'où celui-là ? Vous n'êtes pas au courant de ce qui se passe ou quoi ?

– Vous en tout cas, c'est sûr ! On marche sur la tête. J'imagine qu'on ne se rencontre plus ?

– Au revoir Monsieur ! »

**Merci BFM ! Alors qu'en fermant les discothèques, soumises au Pass sanitaire, le gouvernement souligne donc que celui-ci ne sert pas à grand-chose, le monde du travail entre à son tour dans la discrimination la plus totale. Jusqu'où ira Macron ? Il ne faudra pas s'étonner si bientôt les demandeurs d'emplois devront être vaccinés faute de quoi ils perdraient leurs allocations. Alors qu'un premier procès à Rennes a donné raison aux deux soignants mis à pied pour non-vaccination, des milliers d'autres se retrouvent bafoués et libre d'obéir aux ordres d'un dictateur.**

Si l'on a déjà démontré ici que la vaccination ne protège que l'individu (et encore...), la douce folie du gouvernement consiste à enrayer la contestation et ce à tout prix.

Amère expérience que celle de ce matin. Combien d'entre vous se retrouvent dans cette situation ?

Commentez.